Article 31 du Règlement

de nous arrêter et de prendre le temps d'écouter leurs doléances.

Dans ma circonscription, les écoles ont organisé divers événements où les jeunes ont rédigé des compositions et dessiné des affiches et même, au niveau secondaire, organisé un simulacre de sommet sur les droits de l'enfant. Les délégués à ce sommet ont présenté toute une série de résolutions très impressionnantes qui soulignaient les espoirs et les inquiétudes qu'ils auraient voulu voir exprimer par les dirigeants mondiaux.

Elles parlaient de la nécessité d'augmenter les ressources consacrées à l'éducation, à l'hygiène, à l'habillement et à l'approvisionnement en eau des enfants. Elles demandaient l'établissement d'un comité international des dividendes de la paix pour superviser la réaffectation des fonds consacrés à la défense à des usages productifs comme le logement, l'abus de substances psychoactives et le SIDA.

Si le sommet mondial nous a appris quelque chose, c'est que nous devons écouter nos jeunes et nos enfants. Comme l'a dit Tanya Bailey, une élève de septième année. . .

M. le Président: Je regrette, mais le temps du député est expiré.

[Français]

LES FRANCOPHONES

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Monsieur le Président, au début des années 1980, le gouvernement libéral des Trudeau, Chrétien et LeBlanc bâillonnait les groupes d'Acadiens en effectuant des coupures draconiennes dans leurs budgets de fonctionnement.

Au début des années 1990, Jean Chrétien se sert d'autres moyens, plus subtils mais tout aussi dommageables, pour miner la crédibilité des porte-parole de la communauté acadienne.

Avec les libéraux, les vieilles recettes sont toujours les meilleures; c'est pourquoi il ne faudrait pas se surprendre de revoir l'arrogance, le mépris ainsi que l'intolérance se manifester sous la direction de M. Chrétien.

Monsieur le Président, notre gouvernement est fier des réalisations accomplies avec la collaboration des groupes francophones à travers le pays. Notre approche est fondée sur des principes de justice, de tolérance, et de respect, et nous travaillons étroitement avec tous ceux et celles qui veulent faire progresser la présence francophone dans toutes les sphères de la société canadienne.

[Traduction]

LA PAUVRETÉ

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, en vertu du Régime d'assistance publique de Canada, il est clair que le Parlement reconnaît la nécessité d'une aide adéquate aux Canadiens nécessiteux. À l'approche de l'Action de grâces, n'oublions pas la situation dramatique dans laquelle ce gouvernement a abandonné les pauvres.

Selon la banque d'alimentation Winnipeg Harvest située dans ma province du Manitoba, le nombre des gens qui utilisent les banques d'alimentation au Canada a augmenté d'environ 30 p. 100. Quarante pour cent d'entre eux sont des enfants.

Nous ne pouvons plus compter sur cette solution. Les banques d'alimentation au Canada connaissent des pénuries encore jamais vues en raison de l'augmentation massive du nombre des usagers. De qui s'agit-il?

Il s'agit de Canadiens à faible revenu qui ploieront bientôt sous le poids de la TPS. Il s'agit de chômeurs canadiens qui ont besoin d'emplois. Il s'agit de réfugiés victimes de l'arriéré. Il s'agit de parents célibataires qui ne peuvent pas se permettre de travailler et de payer des services de garde d'enfants.

Il est scandaleux que le gouvernement canadien ne puisse pas fournir des vivres et répondre au besoin le plus fondamental des pauvres. Que ce gouvernement passe la fin de semaine de l'Action de grâces à penser aux pauvres qu'il a abandonnés.

M. le Président: Le temps attribué au député est écoulé.

[Français]

LES FRANCOPHONES

M. Jacques Vien (Laurentides): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui dans cette Chambre pour démontrer ma solidarité avec les Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et de ma circonscription de Laurentides, avec la Fédération des francophones hors Québec, avec la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick et avec tous les groupes et associations de francophones hors Québec qui aujourd'hui se sentent lésés par Jean Chrétien.